

« RESTONS GROUPES »

Le lien hebdomadaire électronique d'infos des élus régionaux communistes de Rhône-Alpes

Les cadres appuient l'action du 19 mars - Selon un sondage Viavoice, 85 % d'entre eux prévoient des mouvements sociaux de plus en plus importants. La sympathie des cadres pour la mobilisation du 29 janvier avait été remarquée, de même que la participation de nombre d'entre eux aux manifestations. La tendance semble devoir se confirmer, et même s'amplifier, pour le 19 mars, prochaine étape du mouvement organisé par les syndicats pour que les salariés « ne paient pas les conséquences de la crise ». Selon un sondage Viavoice (1) pour HEC, le Figaro Réussir, l'Express Réussir, France Inter et France 24, **près de six cadres sur dix (58 %) soutiennent l'action du 19 mars** ; seuls 36 % affirment ne pas la soutenir et 6 % ne se prononcent pas. À noter que cet appui est sensiblement plus marqué chez les cadres du secteur public (73 %) que chez leurs homologues du privé (48 %). **La solidarité** est, aussi, d'autant plus forte que le niveau de rémunération est bas : **68 % des cadres disposant de revenus inférieurs à 3 000 euros brut mensuels soutiennent l'action du 19 mars**, contre 52 % de ceux ayant des revenus supérieurs. Une indication, s'il en fallait encore une, de la prégnance du problème du pouvoir d'achat au sein de cette catégorie de salariés.

Suite page 2

Jean-Michel Bochaton, Président du groupe communiste

Horaires et lieux des manifestations en Rhône-Alpes le 19 mars 2009

AIN

- **BOURG-EN-BRESSE** : 14H30 (Champ de Foire)
- **BELLEY** : 16H (Devant le Tribunal)

ARDECHE

- **PRIVAS** : 10H (devant la mairie)
- **AUBENAS** : 15H (champs de mars)
- **ANNONAY** : 14H (devant l'Usine Canson)

DRÔME

- **VALENCE** : 14H30 (Champ de Mars)

ISERE

- **GRENOBLE** : 10H (Alsace Lorraine)
- **BOURGOIN** : 10H (parking Dietrichs)
- **VIENNE** : 14H15 (devant la sous Préfecture)

LOIRE

- **ST ETIENNE** : 10H (Préfecture)
- **ROANNE** : 10H30 (devant la Bourse)

RHONE

- **LYON** : 10H (Place d'Arsonval (Grange Blanche))
- **VILLEFRANCHE** : 10H30 (place de Promenoir)

SAVOIE

- **CHAMBERY** : 14H30 (Place de la Sasson)
- **ALBERTVILLE** : 14H30 **attention**
- **ST JEAN DE MAURIENNE** : 14H30 **attention**

HAUTE-SAVOIE :

- **ANNECY** : 14H30 (Préfecture)
- **THONON-LES-BAINS** : 10H (Place des Arts)

LA PRIORITE DE LA SEMAINE

Ordre du jour de la session des 26 et 27 mars 2009

- Mise en œuvre du Plan de soutien régional à l'activité économique et à l'emploi en Rhône-Alpes
- Informatique dans les lycées
- Plan Régional des Formations
- Alliance photovoltaïque
- Adhésion à l'association de préfiguration du pôle éco-toxicologique du Rovaltain
- Renouvellement de la convention Région Rhône-Alpes/Liban Nord
- Rhône-Alpes 21

Groupe Communiste – Conseil Régional
78 route de Paris
69260 Charbonnières les Bains
Tel – 04.72.59.40.79 / fax – 04.72.59.44.67
pc@rhonealpes.fr
site : www.pcf-rhonealpes.fr

Les cadres appuient l'action du 19 mars - Selon un sondage Viavoice, 85 % d'entre eux prévoient des mouvements sociaux de plus en plus importants.

Et, si l'on suit les résultats de cette enquête, la conflictualité est promise à un bel avenir : **85 % des cadres interrogés pensent que « ces mouvements sociaux en France vont être de plus en plus importants »**. Pour François Piquet-Marty, directeur de Viavoice, ces résultats « s'expliquent, pour une large part, par l'amplification des inquiétudes économiques et sociales des personnes interrogées ». En témoigne l'indice du moral des cadres, mesuré par Viavoice : il atteint un nouveau record de faiblesse, à - 45 points. Après avoir été crescendo entre 2005 (l'indice était négatif à - 23 points) et l'élection présidentielle (l'indice était alors presque positif), cet indicateur a, depuis mai 2007, sans cesse dégringolé.

Illustrations de cette chute de moral : seuls 6 % pensent que, d'ici un an, le niveau de vie en France va s'améliorer (pour 73 %, il se dégradera) et 4 % estiment que le nombre de chômeurs va diminuer (pour 92 %, il augmentera). Interrogés sur l'évolution de leur situation financière, **62 % des cadres croient que, dans les mois à venir, elle ne changera pas, 30 % qu'elle va se dégrader, seuls 8 % s'attendant à une amélioration**. Enfin, 53 % de ces salariés dits en responsabilité considèrent que leurs collaborateurs sont « actuellement motivés », soit 6 % de moins que le mois précédent. Une baisse jugée par Viavoice « très importante parce qu'elle traduit la fin d'une dynamique de longue durée », ce taux de motivation étant orienté à la hausse depuis avril 2008.

(1) *Enquête réalisée du 11 au 19 février, auprès d'un échantillon de 401 personnes représentatif de la population des cadres.*

1 - L'Info de la Semaine

Les Agences Régionales de Santé ne seront qu'un instrument de plus pour imposer autoritairement les choix politiques du gouvernement qui ne veut voir qu'une seule tête, un seul chef. C'est pour cela que les élus en sont exclus !

Par Patrice Voir, Conseiller régional de l'Isère

Dans chaque région le directeur de l'Agence Régionale de Santé va concentrer tous les pouvoirs. Il nommera les directeurs d'hôpitaux, les évaluera, décidera du montant de leur prime et pourra mettre fin à leurs fonctions. Il leur imposera un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, prévoyant notamment leur équilibre financier, et décidera des pénalités financières en cas de non-respect de ce contrat. L'opposition au projet de loi Bachelot s'étend de plus en plus chez les élus. C'était d'ailleurs l'objet d'une réunion organisée par l'association des maires des grandes villes de France fin janvier. Après plusieurs rendez-vous avec la ministre, l'adresse d'un mémorandum, les maires des grandes villes, qui souvent sont présidents de Conseils d'Administrations de CHU, ont demandé audience au Président de la République.

En cause le mode de financement (T2A) qui « est très probablement inadapté à l'hôpital public et particulièrement aux CHU et rémunère mal leurs missions propres » (sic). Les élus s'inquiètent de l'évolution structurelle contenue dans la loi à l'heure où 29 CHU sur 31 sont en déficit et remettent en cause la nouvelle gouvernance qui les met à l'écart. En définitive c'est tout ce qui fait la spécificité des CHU leurs missions d'enseignement, de recherche, qui sont menacés par le projet de loi HSPT. Ce dernier ne répond ni aux besoins de l'hôpital public, ni au développement nécessaire en matière de prévention et de santé publique. Son seul objectif c'est l'application de la gouvernance d'entreprise aux établissements hospitaliers mis en concurrence avec le privé lucratif; pour accélérer la marchandisation de la santé. C'est la casse du statut des personnels en commençant par les médecins. C'est aussi un plan social de 20000 suppressions de postes. Les élus se battent et ils ont raison pour être présents et en responsabilité dans les futurs ARS, les conseils de surveillance... il faut gagner la présence des représentants des salariés, des usagers, des élus locaux dans tous les lieux décisionnels. Les élus ont aussi un rôle essentiel à jouer pour l'information et la mobilisation de la population.

2 - L'Info de la Semaine

Sources : Documentation Région Rhône-Alpes



DOSSIER
EMPLOI

VEILLE ECONOMIQUE TERRITORIALE n°3

Ain

Taux de chômage : + 6,1 % soit + 38,1 % sur 1 an (Janvier 2009)

01- Entreprises sous surveillance

Roset (Ain, Rhône, Isère, 1000 salariés) : Annonce de 80 licenciements économiques dont 69 à Briord (Ain), Bourgoin Jallieu (Isère) et Saint Georges de Reneins (Rhône) et 11 à Saint Jean le Vieux et Saint Rambert en Bugey (Ain).

Lamberet (Saint Cyr sur Menthon, 750 salariés) annonce la suppression de 168 postes, ce qui se traduit par le jeu des reclassements (19 salariés) par 149 licenciements secs. Une cellule de reclassement les accompagnera pour les 12 mois à venir.

Ardèche

Taux de chômage : + 2,7 % soit + 18 % sur 1 an (Janvier 2009)

07 - Entreprises sous surveillance

Bonneterie Cévenole (Guilherand Granges 136 personnes) : plan social pour 107 personnes sur 13. Cause : client principal en Chine et dépassement par les grandes marques de luxe

Canson (Faya, Saint Marcel les Annonay : 1800 personnes) : projet de fermeture du site de Faya suite à surproduction actuelle de calque d'environ 6.000 tonnes car baisse de la demande de calque scolaire. Pourtant, d'autres débouchés semblent possibles et l'ancien dirigeant serait intéressé par le rachat du site mais la direction de Canson n'est pas prête à céder l'activité qui veut garder le monopole de la production du calque en réduisant la production.

Drôme

Taux de chômage : + 2,8 % soit + 17,5 % sur 1 an (Janvier 2009)

, luxe et maroquinerie. Les secteurs qui ne connaissent pas de baisse d'activité pour l'instant : la sous-traitance aéronautique (SKF), Nucléaire (23 % des recettes TP de la Drôme). (Source : tour de table de la conjoncture économique – réunions Région, Agglo et Département – 19/01/2009)

26 - Entreprises sous surveillance

FABRICOM (Malissard, 250 personnes) : forte crainte sur un projet de cession de l'entreprise suite aux difficultés conjoncturelles (baisse des commandes) liée à la crise automobile principal client, et difficultés financières induites

Korus Coffret (Siège à Donzères, site à Saint Pantaléon les vignes, 42 salariés) : placée en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce de Romans sur Isère, avec une poursuite d'activité jusqu'au 2 mars 2009 qui permettra à l'entité drômoise d'honorer ses commandes. Les 42 salariés seront licenciés à l'issue de ce sursis. Cette situation s'expliquerait par un retard lors de la livraison des machines équipant cette unité.

Isère

Taux de chômage : + 5,5% soit + 22 % sur 1 an (Janvier 2009)

38 - Entreprises sous surveillance

Matussière et Forest : (Meylan 65 emplois, Voiron 213 emplois, Lancey 193 emplois) : Grandes difficultés dans la mise en oeuvre du plan social pour l'emploi et de la cellule de reclassement du personnel

EUROMAG (Siège à Saint Pierre d'Allevard, 82 salariés) : La société avait cessé son activité pendant une semaine à la mi février. Il s'agit d'un « avant chômage partiel, des congés qui restaient à prendre » et que « la procédure devant aboutir à des suppressions d'emplois est

Loire

Taux de chômage : + 4,3 % soit + 23,6 % sur 1 an (Janvier 2009)

42 - Entreprises sous surveillance

SEG SAMRO : (Les sites de production sont situés à Fontenay le Compte, Bourneau (85) Nort sur Erdre (44) et Balbigny (42)) Ce constructeur industriel est le fournisseur de Géodis depuis de nombreuses années mais vient de perdre ce marché au profit de sociétés allemandes et espagnoles. **SEG SAMRO** connaît actuellement de grandes difficultés engendrées par la crise et sa disparition aurait des conséquences dramatiques sur l'emploi et la situation sociale de ses salariés. L'entreprise a déjà connu une baisse de 50% de son activité depuis 2009 provoquant chômage partiel et non renouvellement de postes d'intérimaires.

Rhône

Taux de chômage : + 3,9 % soit + 18,6 % sur 1 an (Janvier 2009)

38 - Entreprises sous surveillance

Saint Jean Industries : (Vénissieux, 108 salariés) : Projet de fermeture du site en juillet 2009 suite à la perte de son client principal Renault Trucks (61 % de son chiffre d'affaire).

Plastic Omnium

Savoie

Taux de chômage : + 7,7 % soit + 24 % sur 1 an (Janvier 2009)

73 - Entreprises sous surveillance

Cervin ENR : Redressement judiciaire de 5 entreprises du groupe et placement sous mandat ad hoc de 5 autres filiales. Décision du Tribunal de Commerce le 8 février 2003. Cervin ENR reste aux mains de Valdissimo, actionnaire principal et anciens dirigeants, pour préserver le maximum d'emplois. Le négoce, la vente et l'installation, le support aux installateurs d'énergies renouvelables vont devenir le cœur de métier Perspective de plan social avec suppression de 50 postes.

Thermes nationaux : (Aix les Bains 180 personnes) : reclassement des 180 physiothérapeutes avec maintien de 56 dans la structure, contexte économique difficile avec baisse de la fréquentation, recettes et déficit chronique de 4 m€ depuis 5 ans. Annonce du changement de

Haute-Savoie

Taux de chômage : + 6,9 % soit + 39,5 % sur 1 an (Janvier 2009)

La cité scolaire Sembat-Seguin inaugure son nouveau câblage VDI (Voix, Données, Images)

Par Marie-France Vieux-Marcaud, Vice Présidente aux Formations initiales

- **Les 5 points de la politique de la Région Rhône-Alpes pour les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education (TICE) :**

- un marché spécifique d'équipements informatiques
- un marché spécifique d'équipements audiovisuels
- un réseau régional à haut débit AMPLIVIA
- le soutien aux usages et aux projets
- la **construction d'infrastructures de communication, selon la Charte de câblage des lycées actualisée en 2007** : intégration d'infrastructures de communication selon un cahier des charges rigoureux à chaque opération de construction, reconstruction, restructuration ou programmées spécifiquement

- **Le câblage VDI (Voix, Données, Images)**

- **Sur le territoire rhônalpin :**

- 37 câblages « secs » déjà réalisés
- 21 en cours de réalisation
- 70 câblages réalisés lors des opérations de restructuration des établissements engagées sous ce mandat

- **Pour la cité scolaire Sembat-Seguin :**

- 900 prises câblées
- 650 000 €
- 7 mois de travaux
- Réalisation par Penta Ingénierie (Saint-Étienne - 42) et AP2C Network (Saint-Genis Laval - 69)
- 1 Gbit/s comme débit
- mise en réseau avec les autres établissements
- accès partagé à la plateforme logicielle des lycées interconnectés

- **Les atouts de la cité scolaire Sembat-Seguin en 2009**

- 2 lycées
- 935 élèves (851 cartes M'RA)
- 165 personnels enseignants, administratifs, surveillants
- 245 ordinateurs et 40 imprimantes déployés par la Région depuis 2003
- 15 filières d'enseignement général, technologique et industriel
- 28 000 m² de surface utile, dont 14 000 pour le pôle technologique et les ateliers, sur un site de 6 hectares
- une dynamique pédagogique centrée sur l'orientation post-bac, dont un partenariat avec les grandes écoles, par exemple l'INSA ou Sciences Po Paris, qui permet chaque année à quelques élèves de les intégrer
- une participation au dispositif régional « Lutte contre le décrochage scolaire »
- Travaux en cours : réfection du service de restauration pour un montant de 250 000€

4 - L'Info de la Semaine



Katia Philippe, Conseillère Régionale déléguée à la jeunesse, en charge de la lutte contre toutes formes de discriminations, a souhaité transmettre aux lecteurs du « Restons Groupés » le communiqué de presse de l'association « Fierté Lesbian and Gay Pride de Lyon », au sujet de l'ouverture du procès pour agression homophobe, ce lundi 9 mars à Lyon.

Nous ne pouvons que nous réjouir qu'un tel procès ait lieu car l'homophobie est encore trop souvent banalisée en France et en Europe, alors que la planète entière découvre avec émotion le film qui retrace le courage d' Harvey Milk, [homme politique américain](#) et [militant](#) pour les [droits civiques](#) des [homosexuels](#), assassiné en 1978. Katia Philippe et l'ensemble des élus du groupe communiste de la Région Rhône-Alpes tenaient à saluer la bravoure dont Jérémy a fait preuve en portant plainte et à soutenir son action, en espérant très sincèrement que justice lui soit rendue. Nous ne manquerons pas de tenir les lecteurs de « Restons groupés » au courant des décisions du tribunal.

Communiqué de Presse

Lesbian and Gay Pride de Lyon **Agression homophobe : procès le 9 mars à 14h à Lyon**

16 mois après une violente **agression homophobe**, deux prévenus sont enfin cités à comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Lyon pour violences volontaires en réunion ce lundi 9 mars 2008 à 14h00 à Lyon.

Agressé par 2 jeunes hommes de 21 et 22 ans, montée de la Grande Côte (1^{er} arrondissement) dans la nuit du mercredi 31 octobre au jeudi 1er novembre 2007, Jérémy a eu 8 jours d'Incapacité Temporaire de Travail suite à ses blessures.

Dès le dépôt de plainte, Jérémy rapporte les propos homophobes ("sales pédés""sales tarlouzes") qui ont motivé l'agression. Ils ont également été attestés par le principal témoin des faits. Rapidement appréhendés, les deux suspects n'ont nullement nié les avoir proféré.

Pour autant, le Parquet de Lyon a **refusé** de retenir la circonstance aggravante d'homophobie malgré ce caractère incontestable des injures homophobes qui ont été proférées au moment de l'agression.

Pour la Lesbian and Gay Pride de Lyon, le choix du Parquet de Lyon paraît totalement incompréhensible : comment a-t-il pu écarter le caractère homophobe de l'agression alors que les éléments de la procédure en attestent ?

A cette audience, la victime demande au Président de la 12e Chambre du Tribunal correctionnel de Lyon de requalifier les faits afin que l'homophobie soit enfin reconnue comme circonstance aggravante dans cette affaire. Nous espérons que Tribunal Correctionnel de Lyon accordera enfin à cette affaire toute l'attention que la gravité de tels actes nécessite, implique et induit

La Lesbian and Gay Pride de Lyon ne peut admettre que ce genre d'infractions soit encore trop souvent banalisé par le **laxisme** du Parquet de Lyon. Elle restera exigeante et vigilante jusqu'à ce que Jérémy obtienne enfin gain de cause et dédommagement.

La Lesbian and Gay Pride de Lyon félicite Jérémy d'avoir eu le courage de porter plainte et de se constituer partie civile. L'association le soutiendra jusqu'au bout et se constituera également partie civile à ses côtés.

Malgré cette étonnante mansuétude du Parquet de Lyon, la Lesbian and Gay Pride de Lyon, qui lutte au quotidien contre l'homophobie et la transphobie, incite très fortement les personnes homosexuelles et transsexuelles, victimes d'agressions ou de discriminations à la contacter, et à ne pas hésiter à porter plainte en mentionnant le caractère homophobe de l'agression.

Projet de Loi « création et Internet » : mort de la création, mort de l'Internet, requiem des libertés

par le Groupe Communiste

Le projet de loi « Création et Internet » ou « HADOPI » a été voté au Sénat le 30 octobre 2008, malgré l'abstention du PCF : UMP, centristes, PS et radicaux ont voté pour. Il a pour objet de mettre en œuvre la « riposte graduée » visant à couper l'accès aux internautes suspectés de partage d'œuvres sans autorisation. L'examen du projet de loi « Création et Internet » à a repris le mercredi 4 mars l'Assemblée nationale

Il est la suite délirante des déclinaisons en droit français de la directive EUCD, qui a déjà inspiré les projets liberticides et directement aux services des multinationales du loisir. Déjà à l'époque seuls les groupes parlementaires communistes s'étaient unanimement opposés au projet.

Directement écrite par les lobbies de l'industrie du loisir, ce projet de Loi instaure une « riposte graduée » qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Seule la [Nouvelle Zélande](#) s'y était essayée, et a dû faire marche arrière devant la levée de bouclier.

Il est prévu qu'une autorité instaurée par le texte, l'HADOPI, agira sur dénonciation d'acteurs privés travaillant pour les industries du divertissement (syndicats professionnels, enquêteurs privés). L'HADOPI sera chargée, en se basant sur ces « preuves » sans valeur, dénonçant les internautes, d'envoyer des courriers d'accusation menaçant les utilisateurs de sanctions. En cas de récidive, leur déconnexion d'Internet est ordonnée sans possibilité de se reconnecter pour une durée allant jusqu'à 12 mois. Il n'est possible de contester ces accusations qu'une fois la sanction prononcée. Ainsi une justice privée non contestable par les citoyens dictera le droit en France.

Ce dispositif pose de nombreuses questions d'ordre économique, technique et juridique, mais également des questions relatives au respect des droits et libertés fondamentales des citoyens.

Cette loi se fonde sur le postulat largement infirmé que les téléchargements sans autorisation seraient la cause principale, majeure, de la baisse des ventes de disques et de films. En réalité la crise est bien plus profonde : avec le numérique, des différences radicales dans la façon de produire, distribuer, acquérir et partager les richesses ont fait irruption, mettant le doigt sur l'obsolescence d'une organisation économique et sociale encore issue de « l'âge de la rareté ».

Le projet de Loi vise en réalité à faire perdurer les modèles économiques dépassés, basés sur la vente de copies, une situation qui profite peu à l'auteur. Sur un coffret de CD payé 30 euros, l'État et la grande distribution en empochent 10, la maison de disques 15, la société de gestion de droits 3, son auteur... moins de 2 euros. La numérisation menace donc d'abord un système où la moitié du prix payé par le consommateur est encore consacrée à la rémunération de la production de supports matériels ou de licences. Elle pose la question de l'utilité réelle des majors de l'industrie culturelle, abusant d'un contrôle et d'une taxation de la création tout au long de son cycle de diffusion, qui s'est construite au détriment du droit d'auteur sur la domination de ceux qui fabriquent les supports et contrôlent les canaux de diffusion. Ce règne marchand est désormais assailli par deux réalités technologiques : le numérique et l'Internet.

Cette loi n'apporte pas un centime de plus aux auteurs ou aux artistes. Il n'est même pas démontré qu'elle fera baisser le téléchargement non autorisé. Il s'agit simplement, aux dires de C. Albanel, d'un « pari ». Les éventuels internautes dissuadés n'iront pas pour autant acheter plus de disques et de fichiers. Cette loi n'augmentera pas leur pouvoir d'achat.

Faire la guerre à ses clients n'est pas une stratégie gagnante !

Les sorties de nos élu(e)s

Annie ANSELME
Conseillère régionale de HAUTE SAVOIE
annieanselme@wanadoo.fr

Lundi, mardi, mercredi : Annie assurera ses cours au lycée. Jeudi à 14 h à Bonneville, elle participera à une réunion au lycée hôtelier sur le dispositif régional concernant le décrochage scolaire et à 16 h30, elle aura conseil de classe à Annecy. **Vendredi 13** : elle assistera à la réunion du groupe à Charbonnières. **Samedi 14**, participation aux Etats Généraux de l'école à Valenton, Val de Marne.

Jean-Michel Bochaton
Conseiller régional de la Drôme
jbochaton@rhonealpes.fr

Lundi 9 mars, Jean-Michel rencontre à 9H la première adjointe de la Ville de Valence qui est la présidente du PLIE du valentinois. **A 11h** il fera un point avec Michèle, la militante bénévole qui suit les dossiers CIDEFE 26. **A 14H** il assistera à une réunion d'information portant sur l'Ecole de la 2^{ème} Chance pilotée par la Mission Locale. **A 18H** il assiste au bureau des

adjoints en mairie de Portes. **Mardi 10 mars**, il recevra divers RDV à sa permanence du mardi en mairie. **Mercredi 11 mars**, il s'occupera du suivi des dossiers régionaux pour la Drôme. **En soirée**, il rencontrera des militants concernant le dossier de la prochaine Communauté d'Agglomération. **Jeudi 12 mars**, Jean-Michel visitera au côté de Pierre Trapier **en matinée** le Centre de Recherche de lutte contre la Charka à Portes les Valence. **A 14H** il a une réunion de travail entre les services région et le CTEF qu'il pilote. **Vendredi 13**, il animera toute la journée une réunion du groupe communiste à la Région. **Samedi 14 mars** la journée sera marquée par le forum jeunesse de la Région qui se tiendra à Portes au Centre Culturel en présence de Katia Philippe en charge de ce dossier pour l'exécutif Rhône Alpes.

François JACQUART
Conseiller régional d'ARDÈCHE
jacquart@wanadoo.fr

Lundi matin, François rencontre le Conseiller Général du Canton de la Voultre sur la situation de l'entreprise Copeyrieux (fruits). **En début d'après midi**, il rencontre le personnel TOS Aubenas. **A 18 heures**, il participe à une rencontre publique pour les élections cantonales à Privas.

Mardi matin, il assiste à l'inauguration du lycée Olivier de Serre à Aubenas, **puis** il a une rencontre de travail au lycée privé de Privas. **Ensuite à 20 heures 30** : rencontre avec les communistes et les amis pour présenter le grand projet Chauvet à Vallon Pont d'Arc. **Mercredi matin**, il assiste à la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale. **Jeudi** : congés. **Vendredi**, il sera présent à la réunion du groupe communiste. **Le soir**, il participera à une réunion publique pour les élections cantonales à Privas.

Danielle LEBAIL
Conseillère régionale du RHONE
danielle.lc@wanadoo.fr

Mardi 10 : Danielle animera le Collectif d'Animation Départemental. **Le soir**, elle participera au grand meeting unitaire du Front de gauche (salle Victor Hugo, Lyon 6^{ème}), en présence de Francis Wurtz, député européen et Claude Debons, du Parti de Gauche. **Mercredi 11** :

Danielle se rendra à Paris, pour suivre une formation « Quel avenir pour les services publics ? ». **Jeudi 12** : elle participera à un groupe de travail relatif aux trains express régionaux, à la Région, au cours duquel sera discuté le projet de rédaction du schéma directeur régional d'accessibilité. **Le soir**, elle se rendra à l'assemblée générale du comité des fêtes du quartier de Belleruche, à Villefranche. **Vendredi 13** : elle assistera à la réunion de groupe des élu-e-s communistes régionaux. **L'après-midi**, elle rencontrera les responsables du syndicat C.G.T. **Samedi 14** : elle participera à la réunion du Comité Régional, à la Fédération.

Katia PHILIPPE
Conseillère déléguée à la Jeunesse et à
la lutte contre les discriminations
Conseillère régionale de l'Ain
katia.philippe.cgrh@wanadoo.fr

Valence pour une **soirée** avec des adhérents de la maison des solidarités Mandela du quartier populaire de Fonbarlette. **Samedi**, c'est avec beaucoup de motivation que Katia fera sa rencontre régionale de la jeunesse au centre social de la ville de Portes les Valence, une ville qui mérite toute notre attention tant l'équipe municipale est dynamique et concrète dans sa volonté de respecter ses habitants, notamment ses jeunes en pleine construction de leur projet de vie.

Marie-France VIEUX MARCAUD
Vice Présidente aux formations initiales
mf.vieuxmarcaud@wanadoo.fr

Lundi 9 mars, Marie France participe à une réunion de l'ADECR **puis** préside la commission PRDF du CCREFP (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation professionnelle) avec les recteurs et la DRAF. **Ensuite** elle reçoit la CGPME et termine par un conseil d'école à Vaulx en Velin.

Mardi 10 mars, elle rencontre tous les proviseurs et gestionnaires des lycées ardéchois avant de procéder à l'inauguration de la rénovation des bâtiments du lycée agricole Olivier de Serres à Aubenas. **A son retour** elle rencontre 2 inspecteurs de l'Education Nationale à Vaulx en Velin avant de se rendre au meeting du front de gauche pour l'Europe. **Mercredi 11 mars**, elle travaille **le matin** à la mairie de Vaulx en Velin **puis** met en place **l'après midi** la mission d'observation sur le décrochage scolaire. Elle assiste **en soirée** à l'ouverture du festival de jazz à Vaulx en Velin. **Jeudi 12 mars**, après une réunion avec l'UNSA, elle remet avec Jean Jacques Queyranne le prix de l'Egalité Rhône Alpes. **Vendredi 13 mars**, réunion de groupe qu'elle quitte pour se rendre au CAEN (Comité Académique de l'Education Nationale) à Grenoble. Elle termine **la journée** au festival de jazz à Vaulx en Velin.

Patrice VOIR
Conseiller régional de l'Isère
voir.patrice@wanadoo.fr

Lundi 9 mars, Patrice sera pour la **journée** à la mairie de Grenoble et participera **le soir** à une réunion de la majorité. **Mardi** il sera de nouveau en mairie, il animera à **midi** la réunion du groupe des élus communistes **puis** assistera à une réunion avec les services de la ville. Il participera à **18H** à la Metro à la

commission déplacements **puis** participera à un débat sur la santé. **Mercredi matin** il se rendra à Lyon où il assistera à la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation. **L'après-midi** il participera à Charbonnières à une réunion du plan de lutte contre le décrochage scolaire. **Le soir** il sera à la Fédération où il participera à l'assemblée de section de Grenoble. **Jeudi** il assistera au conseil d'administration du comité de pilotage de Bethléem. Il participera **le soir** à la Fédération au Conseil départemental. **Vendredi** il sera à Charbonnières où il participera à la réunion du groupe des élus régionaux communistes. **L'après-midi** il assistera au Conseil académique de l'éducation nationale **puis le soir** au Conseil de la Métro. **Samedi**, Patrice participera au comité régional à la Fédération du Rhône.

Françoise Gerbier
Conseillère régionale de l'Isère
francoise.gerbier@numericable.fr

Lundi 9 mars, matinée de permanence à la Mairie de Venon. **14 h** : Françoise participe au Conseil d'Administration de l'Université Stendhal. **A 18 h 30**, elle assistera à la réunion de Bureau CCPG (Communauté de Communes Pays Grésivaudan). **Mardi 10 mars, 9h**, Commission de Réforme. **18 h**, permanence à la Mairie de

Venon. **Mercredi 11 mars. 15 heures** : réunion au CUEFA et à **20 h 30** : Conférence à Venon, dans le cadre de la journée de la femme (8 mars) "les femmes et le pacifisme" par Jean-Paul Vienne. **Jeudi 12 mars. 14 heures** : Françoise aura un Conseil d'Administration de l'UFRAPS. **Vendredi 13 mars : Matinée** : elle sera en réunion de Groupe au Conseil régional. **14 h 30**, présence à la signature de "la démarche qualité Rhône-Alpes de l'Apprentissage en hôtellerie restaurant", à l'IMT Grenoble, en présence de JJ. Queyranne. **Samedi 14 mars**, Carnaval à... Venon ! Le reste du temps de Françoise est consacré à son activité professionnelle

François AUGUSTE
Vice Président à la Démocratie participative
fauguste@rhonealpes.fr

Rendez-vous : Le 11 mars à la Région, avec G Fumex, responsable du **Journal associatif** de Haute Savoie.
Réunions : Le 11 à la Région, réunion avec les citoyens de l'expérimentation citoyenne de juin 2006, dans le cadre

de l'évaluation de la démocratie participative engagée par la Région. **Exécutif** puis déjeuner de travail à la Région le 12 mars, avec la **directrice de la DPERC**. Le 13 à la Région, **réunion de groupe**. Le 14 mars **Comité régional** du PCF